



Règlement

Conditions d'inscription :

Circuit exclusivement réservée aux femmes

Parcours ouverts à toutes les femmes licenciées ou non licenciées, nées en 1999 et avant. Pour les licenciées FFA, chaque concurrente devra présenter la photocopie de sa licence sportive 2009-2010 portant attestation de délivrance d'un certificat médical.

Pour les non licenciées FFA et autres fédérations, chaque participante devra fournir un certificat médical ou une décharge portant la mention « absence de contre indication à la pratique de la course à pied ».

Pour les mineures, une autorisation parentale doit être fournie.

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses sur route.

Les licenciées bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participantes de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident physiologique, immédiat ou futur qui pourrait survenir aux concurrentes du fait de leur participation à l'épreuve.

Autorisations :

Les participantes autorisent expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve.

Les participantes assurent les organisateurs de l'évènement qu'elles s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve.

Droits d'inscriptions :

Épreuve gratuite